



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للترقية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

## Comité d'approbation

# Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport

Paris, Siège de l'UNESCO, bâtiment Bonvin  
28 avril 2015

ICDS/4AP/Doc.16  
28 avril 2015  
Original anglais

Distribution limitée

## Rapport Final

### Résumé

Le Comité d'approbation du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport s'est réuni au Siège de l'UNESCO le 28 avril 2015. Le document ci-après présente un aperçu des débats et donne des informations détaillées sur les décisions prises par le Comité.

[La réunion a commencé à 10 heures, le 28 avril 2015.]

## Point 1 de l'ordre du jour - Ouverture de la réunion

1. Le Comité d'approbation du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport (ci-après dénommé « le Comité ») s'est réuni au Siège de l'UNESCO le 28 avril 2015. Tous les États parties ont été représentés, à l'exception du Koweït<sup>1</sup>. Les participants ont été accueillis par la Sous-directrice générale pour les Sciences humaines et sociales, Mme Nada Al-Nashif, qui a exprimé son appréciation pour le travail des membres du Comité, tout en mettant en avant la valeur de leur expérience diverse et de leur expertise dans le domaine de la lutte contre le dopage. Mme Al-Nashif a noté que presque la moitié des projets soutenus depuis la création du Fonds (69/150) ont été approuvés au cours de ces deux dernières années et a souligné le besoin fondamental de redoubler d'efforts afin d'assurer la résilience financière du Fonds.
2. Le Président du Comité d'approbation, M. Gennady Aleshin, représentant de la Fédération de Russie, a salué les membres et a fourni un aperçu des points de l'ordre du jour.

## Point 2 de l'ordre du jour – Situation du « projet relatif aux politiques » du Fonds

3. L'objectif principal du « projet relatif aux politiques » est d'aider les États parties à respecter leurs obligations en vertu de la Convention. M. Jean-François Vilotte<sup>2</sup>, consultant principal du projet, a présenté un rapport intermédiaire aux membres du Comité, mentionnant que les recommandations finales seraient exposées lors de la 5<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties (COP) qui aura lieu les 29 et 30 octobre 2015.
4. M. Vilotte a rappelé la *résolution 4CP/6.3* – point 3<sup>3</sup> et la sélection de sept États parties<sup>4</sup> pour la phase d'évaluation des politiques. Les participants ont été informés de la mise en place des équipes multidisciplinaires nationales censées cartographier les forces et les faiblesses au niveau des politiques et élaborer des recommandations sous la forme des rapports nationaux. Les rapports nationaux précités se concentrent sur l'analyse de trois domaines: le cadre institutionnel et légal antidopage, les stratégies et politiques antidopage existantes, et les problèmes légaux liés à la mise en œuvre de la Convention, de ses annexes et appendices Les premiers constats

---

<sup>1</sup> Veuillez faire référence à l'annexe II pour une liste complète des participants.

<sup>2</sup> M. Jean-François Vilotte, Président de la mission de préfiguration de l'Autorité de Régulation des jeux en ligne, Ministère du Budget (2009-2010); Président de l'Autorité Administrative Indépendante de régulation des jeux en Ligne (2010-2014); Vice-Président du comité de rédaction de la convention internationale contre la manipulation des compétitions sportives du Conseil de l'Europe (2012-2014); Avocat au barreau de Paris, associé de la société d'avocats De Gaulle Fleurance et Associés. Il a été Directeur du cabinet dans le Ministère français des Sports (2002-2007) pendant les négociations relatives à la Convention contre le dopage dans le sport.

<sup>3</sup> **Résolution 4CP/6.3**

La Conférence des Parties, (...)

3. *Approuve* l'allocation de fonds pour l'élaboration d'un vaste projet d'aide à la formulation de politiques au cours de l'exercice biennal 2014-2015, afin de favoriser la qualité des demandes soumises au titre de la deuxième priorité du Fonds portant sur l'aide à la formulation de politiques; (...)

<sup>4</sup> Arabie saoudite, Brésil, Espagne, France, Jamaïque, Kenya, Roumanie.

témoignent des difficultés rencontrées par les organisations nationales antidopage (ONAD) et les autres institutions (publiques, parapubliques) impliquées dans la lutte contre le dopage, notamment dans l'articulation et l'harmonisation des documents législatifs avec les réglementations existantes et les compétences et/ ou l'autonomie reconnue des autorités locales et/ou nationales. C'est particulièrement le cas de la version actualisée du Code mondial antidopage et des Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques qui touchent aux droits constitutionnels et entrent en conflit avec d'autres documents juridiques déjà existants. En ce qui concerne les stratégies et politiques disponibles, l'analyse initiale confirme le fait que l'accent est mis sur l'éducation et la prévention – notamment ciblant les jeunes sportifs mais aussi le trafic des substances interdites. Une évaluation finale qui mesurera l'efficacité de ces politiques complétera ces résultats et contribuera aux recommandations finales du projet.

5. À la fin de son intervention, M. Vilotte a suggéré que la dissémination des conclusions finales et des recommandations correspondantes pendant la COP 2015 pourraient contribuer à une amélioration générale des politiques antidopage.

### **Point 3 de l'ordre du jour – Point sur la situation du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport**

#### **3.1. Situation financière du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport**

6. Le Président du Comité d'approbation, M. Gennady Aleshin, a présenté le point 3 de l'ordre du jour et invité le Secrétariat à donner un aperçu de la situation financière du Fonds (ICDS/4AP/Doc.13).
7. Le Secrétariat a noté qu'au 31 décembre 2014 le solde du Fonds s'élevait à 2 402 009,06 dollars des États-Unis et a informé les membres du Comité que celui-ci incluait les contributions de quatre États parties (Australie, Finlande, Monaco et Fédération de Russie) pour un montant total de 363 043,66 dollars, y compris les intérêts courus. Ce montant représente une réduction de 12% par rapport à 2013, ce qui s'explique en partie par une diminution de 50% du don annuel de la Fédération de Russie, mais aussi par l'absence d'une contribution de la part du Koweït. Un revenu réduit couplé à une augmentation des dépenses annuelles (de 957 626,12 à 1 297 661,48 dollars des États-Unis) – due à une hausse exponentielle dans l'approbation des projets depuis septembre 2013, à la mise en œuvre du « projet relatif aux politiques » et au développement de plusieurs outils de communication – a été porté à l'attention des membres.
8. En ce qui concerne la répartition des dépenses financières pour la période 1 janvier – 31 décembre 2014, il a été noté que même si la priorité « éducation » reste en première position (500 926,22 dollars des États-Unis), les programmes de développement des capacités et de tutorat constituent une tendance de plus en plus populaire (401 044,40 dollars des États-Unis). Le Secrétariat a informé les participants que le nombre de demandes provenant de l'Europe centrale et orientale ne cesse d'augmenter, tandis qu'un déclin des candidatures des États arabes a été constaté lors des dernières sessions.

9. Les États membres ont été invités à soutenir la visibilité et l'impact du Fonds à travers un plaidoyer régional. La nécessité de renforcer les efforts en vue d'augmenter le nombre, le montant et la régularité des dons a été soulignée; le Secrétariat s'est (ré)engagé à relancer les efforts de sensibilisation pour attirer de nouveaux États parties contributeurs. Le Président a soutenu cette approche et a appelé davantage de pays à contribuer au Fonds.

### **Résolution 4AP/7**

Le Comité d'approbation,

1. *Ayant examiné* le document ICDS/4AP/Doc.13;
2. *Exprime sa gratitude* aux États parties qui ont versé des contributions financières au Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport;
3. *Prend note* de l'importance d'accroître la réserve du Fonds pour assurer sa résilience financière;
4. *S'engage à plaider* auprès des États parties afin d'augmenter le nombre de contributions pour soutenir les parties prenantes du domaine antidopage à accomplir les obligations établies par la Convention internationale contre le dopage dans le sport et par le Code mondial antidopage 2015 de l'AMA.

### **3.2. Traduction des demandes soumises en espagnol**

10. Le Secrétariat a évoqué une décision précédente du Comité (avril 2012) stipulant que les demandes au Fonds ne pourraient être présentées que dans l'une des langues de travail de l'UNESCO (anglais/français). Il a été rappelé que pendant la réunion d'octobre 2014, le Secrétariat a été invité à faire une estimation (à la fois par des fournisseurs internes et externes) des coûts annuels pour la traduction des demandes reçues en espagnol vers l'une des langues de travail et à organiser une consultation en ligne avec les membres pour une décision finale.
11. Après avoir résumé les opinions déjà exprimées par certains membres lors de la consultation en ligne, pour laquelle le quorum n'a pas été atteint, le Secrétariat a présenté deux options aux membres du Comité conviés:
- d'accepter les candidatures uniquement en anglais/français, ou
  - de permettre que des ébauches de demandes soient reçues et développées en espagnol, pour ensuite être traduites en anglais/français avant soumission au Comité d'approbation.
12. À la suite du débat, les membres ont exprimé une préférence pour l'option de traduction la plus rentable. Prenant en considération les avis différents concernant le fait d'accepter des demandes en espagnol mais pas dans d'autres langues (arabe, chinois, russe), le Secrétariat a proposé que la traduction des projets rédigés en espagnol soit testée pendant les deux sessions à venir (jusqu'au printemps 2016), étant entendu que la décision sera réexaminée à la fin de cette période.

## Résolution 4AP/8

Le Comité d'approbation,

1. *Ayant examiné* le document ICDS/4AP/Doc.14,
2. *Approuve* la traduction des demandes soumises en espagnol vers l'anglais ou le français, en optant pour la solution la plus rentable, pour les deux sessions suivantes (octobre 2015 et avril/mai 2016), étant entendu que la valeur ajoutée sera réexaminée à ce moment-là.

### 3.3. et 3.4. Mise en œuvre des projets précédemment approuvés et demandes en cours de préparation

13. Le Président a invité le Secrétariat à fournir un rapport oral sur la mise en œuvre des projets approuvés en mai et octobre 2014, tout comme la répartition des demandes en cours de préparation. Il a été noté que sur les quinze projets approuvés en octobre dernier, douze étaient en cours<sup>5</sup>, un s'est achevé avec succès<sup>6</sup>, un a été révisé conformément aux recommandations du Comité<sup>7</sup> et un autre est en attente de signature de contrat<sup>8</sup>. Le Secrétariat a également fourni des informations sur les quatorze projets approuvés en mai 2014, mentionnant que quatre d'entre eux se sont achevés avec succès<sup>9</sup>, quatre sont en attente de clôture<sup>10</sup>, cinq sont en cours<sup>11</sup>, et un autre débutera prochainement<sup>12</sup>.
14. Il a également été annoncé que vingt projets additionnels n'ont pas été jugés prêts à être examinés par le Comité<sup>13</sup>. Il a été noté que le Secrétariat du Fonds vise à soutenir les États parties dans l'élaboration et la finalisation de ces propositions dans les mois à venir afin de les soumettre à la session d'octobre 2015 du Comité d'approbation.

---

<sup>5</sup> Argentine (Demande n° 1288), Bhoutan (Demande n° 1280), Cameroun (Demande n° 1278), Erythrée (Demande n° 1286), Espagne (Demande n° 1276), Estonie (Demande n° 1279), Guyane (Demande n° 1284), Nicaragua (Demande n° 1281), Sainte Lucie (Demande n° 1277), Uruguay (Demande n° 1282), Zambie (Demande n° 1283), Zimbabwe (Demande n° 1285).

<sup>6</sup> Un projet national de Slovénie (Demande n° 1275).

<sup>7</sup> Un projet régional de France (Demande n° 1287). Autres États parties: Brésil, Espagne, Japon, Mozambique.

<sup>8</sup> Un projet national de Pérou (Demande n° 1274) qui n'a pas encore été lancé à cause des changements internes dans la structure de l'organisation ayant fait la demande.

<sup>9</sup> Arménie (Demande n° 1260), Cuba (Demande n° 1261), Cambodge (Demande n° 1267), Malawi (Demande n° 1270).

<sup>10</sup> Jamaïque (Demande n° 1268), Moldavie (Demande n° 1266), Kenya régional (Demande n° 1269), Maroc régional (Demande n° 1271).

<sup>11</sup> Malaisie (Demande n° 1264), Maurice (Demande n° 1272), Roumanie (Demande n° 1263), Singapour régional (Demande n° 1265), Tunisie (Demande n° 1273).

<sup>12</sup> Un projet national du Cuba (Demande n° 1262) qui n'a pas pu être lancé avant la clôture du projet cubain précédent (Demande n° 1261).

<sup>13</sup> Algérie, Bahamas, Bosnie & Herzégovine, Gabon, Gambie, Îles vierges britanniques, Jordanie, Lesotho, Madagascar, Mali, Mongolie 1, Mongolie 2, Myanmar, Ouganda, Pakistan, Palau (projet régional), Panama (projet régional), République populaire démocratique de Corée, Samoa, Somalie.

### 3.5. Actualisation de la demande présentée par la France (projet régional)

15. Le Secrétariat a communiqué aux membres du Comité les progrès accomplis depuis octobre 2014: le demandeur a été officiellement informé des recommandations du Comité<sup>14</sup> et a travaillé avec le Secrétariat du Fonds pour finaliser la proposition conformément à ces commentaires. Il a été noté que:

- le Gouvernement français s'était engagé à faire une contribution de 16 866 dollars des États-Unis, tandis que le Gouvernement espagnol avait annoncé une contribution de 1 000 dollars des États-Unis pour la mise en œuvre du projet;
- les ONAD, ORAD et bureaux régionaux de l'AMA seront impliqués dans les activités du projet;
- l'échéancier a été mis à jour.

À la suite de l'intégration de ces modifications, il a été jugé que désormais le projet correspondait aux règles et pratiques du Fonds.

#### Point 4 de l'ordre du jour – Approbation des demandes

16. Le Président a présenté le point 4 de l'ordre du jour et invité le Secrétariat à donner un aperçu de chaque nouvelle demande adressée au Fonds. Le Secrétariat a informé les membres du Comité que seize demandes provenant de toutes les régions du monde, y compris quatre projets régionaux, avaient été finalisées et jugées complètes et conformes aux règles du Fonds. Il a été noté que parmi ces projets, huit relevaient de la priorité relative à l'éducation, cinq de la priorité relative au tutorat et au renforcement des capacités et trois concernaient l'élaboration des politiques. En outre, quatre initiatives ont été soumises par des pays n'ayant jamais bénéficié du Fonds auparavant<sup>15</sup> tandis que six autres ont été présentées par des États parties ayant déjà implémenté au moins deux projets<sup>16</sup>.

17. Le Comité a ensuite examiné les demandes des pays suivants : Slovénie, Lituanie, Kirghizstan (Régional), Lettonie, Botswana (Régional), Portugal, Ethiopie, Togo,

---

<sup>14</sup> Comme mentionné dans le Rapport final de la réunion du Comité d'approbation du 14 octobre 2014, note de bas de page n° 22: «Le premier projet de la France au titre du Fonds a été bien accueilli par les membres du Comité qui ont particulièrement apprécié l'engagement des États parties provenant de différentes régions du monde (Brésil, Espagne, Japon, Mozambique). La nature unique du projet, visant à accroître le taux de conformité avec la Convention internationale contre le dopage dans le sport à travers une recherche comparative plutôt que par l'organisation d'ateliers ou de programmes de sensibilisation, a été également prise en compte. De même, le fait que les résultats potentiels du projet pourraient conduire à la présentation de projets d'aide à l'élaboration des politiques a été applaudi. Toutefois, les membres du Comité ont noté que les contributions financières des pays impliqués devraient être un prérequis pour optimiser l'impact du projet et de son héritage. Concrètement, les membres suggèrent que la dernière réunion prévue pour juillet 2015 au siège de l'UNESCO à Paris soit couverte financièrement par les États parties impliqués. En outre, compte tenu de la large portée géographique du projet, il a été recommandé que les chefs de projet engagent activement les ONAD, les ORAD et les bureaux régionaux de l'AMA lors de la mise en œuvre du projet. Enfin, une fois ces modifications intégrées, les membres du Comité ont demandé de recevoir la version révisée du projet pour une procédure d'approbation hors session.»

<sup>15</sup> Kirghizstan, Lettonie, Lituanie, Portugal.

<sup>16</sup> Barbade, Botswana, Côte d'Ivoire, Malawi, Slovénie, Togo.

Barbade, Côte d'Ivoire, Vietnam, Barbade (Régional 1), Barbade (Régional 2), Malaisie, Grenade, et Malawi. Au terme de l'examen de ce point de l'ordre du jour, un total de quinze initiatives diverses a été approuvé, allant du développement des outils d'apprentissage en ligne et des programmes de sensibilisation lors des événements sportifs majeurs à l'élaboration de législation antidopage et des programmes de développement des capacités pour le personnel spécialisé. Toutes les demandes ont inclus des aspects d'évaluation et de visibilité, ainsi que des composantes de multiplication ou suite de projet.

### **Résolution 4AP/9**

Le Comité d'approbation,

1. *Ayant examiné* le projet soumis par la Slovénie (demande n° 1289),  
*Approuve* un financement de 19 205 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>17</sup>,
2. *Ayant examiné* le projet soumis par la Lituanie (demande n° 1290),  
*Approuve* un financement de 20 000 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>18</sup>,
3. *Ayant examiné* le projet régional soumis par le Kirghizstan (demande n° 1291),  
*Approuve* un financement de 48 270 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>19</sup>,

---

<sup>17</sup> Le Comité d'approbation a salué le troisième projet national slovène, notamment pour la méthodologie basée sur les valeurs et pour la forte composante liée à la jeunesse. Il a été considéré que l'intervention était stratégique dans sa formulation qui combine des éléments de sensibilisation (surtout le développement, par des élèves d'école secondaire, d'un livre de coloriage à thème antidopage) avec les activités de diffusion lors de la Course de l'UNESCO pour la jeunesse et la dissémination des résultats à grande échelle. Le grand engagement des parties prenantes, consolidé par l'envoi de six lettres de soutien de la part des partenaires, et la bonne utilisation des médias digitaux ont également été appréciés. Il a été recommandé que la série «Dangers du dopage» de l'AMA et le Kit d'outils pour les professeurs soient inclus comme matériels éducatifs et que SLOADO (ONAD) soit activement impliqué dans l'implémentation des activités.

<sup>18</sup> Le premier projet national de la Lituanie a été favorablement accueilli par le Comité. Les membres ont salué le développement d'un outil d'apprentissage en ligne basé sur des valeurs et qui tient compte de la bonne pratique des ressources similaires élaborées par les ONAD allemande et estonienne. Le large éventail d'experts impliqués dans la création du contenu a été apprécié, ainsi que l'utilisation des mécanismes de livraison interactifs et dynamiques comme les quizz, les puzzles, les concours et les vidéos. Il a été recommandé que les leaders de projet entrent en contact avec l'équipe d'éducation de l'AMA en ce qui concerne le développement de l'outil, vu que la traduction des outils déjà existants ALPHA et CoachTrue pourraient servir de base à la structure et au contenu de cet outil. Les leaders de projet ont également été invités à inclure des formulaires de rétroaction pré- et post-activité afin de mesurer le changement du niveau des connaissances des participants.

<sup>19</sup> Les membres du Comité ont salué la première demande (régionale) de la part du Kirghizstan et ont accueilli la collaboration avec les autres États parties impliqués dans le projet. Il a été estimé que le projet répondait à un besoin identifié – celui de traduire des matériels antidopage existants dans des langues locales; les membres ont également apprécié le fait que les séminaires régionaux devant être organisés dans chaque pays participant combinaient des aspects théoriques et pratiques afin de soutenir un développement global des connaissances. Il a été noté que le projet avait un important potentiel de multiplication/suite, à la fois dans la consolidation d'une stratégie régionale antidopage et dans l'établissement des ONAD additionnelles dans la région. Il a été recommandé que l'ordre du jour provisoire pour les réunions avec les autorités nationales prévoie au moins 30 minutes pour la présentation et la discussion concernant la Convention internationale contre le dopage dans le sport, au tout début de la session (avant les présentations sur la création des ONAD).

4. *Ayant examiné* le projet soumis par la Lettonie (demande n° 1292),  
*Approuve* un financement de 19 800 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>20</sup>,
5. *Ayant examiné* le projet régional soumis par le Botswana (demande n° 1293),  
*Approuve* ce projet en principe, sous réserve que le budget soit révisé conformément aux recommandations des membres du Comité<sup>21</sup>,
6. *Ayant examiné* le projet soumis par le Portugal (demande n° 1294),  
*Approuve* un financement de 20 000 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>22</sup>,
7. *Ayant examiné* le projet soumis par l'Éthiopie (demande n° 1295),  
*Approuve* en principe un financement de 19 969 dollars des États-Unis, sous réserve que la demande soit révisée conformément aux recommandations des membres du Comité<sup>23</sup>,
8. *Ayant examiné* le projet soumis par le Togo (demande n° 1296),

---

<sup>20</sup> La première initiative lettone sous les auspices du Fonds a été favorablement accueillie par le Comité d'approbation. Les résultats tangibles, la modernisation des politiques nationales antidopage et le développement d'un plan d'action pour 2016-2020 ont été salués car ils représentent un potentiel considérable de suite du projet ainsi qu'un bon retour sur investissement. Notamment, les membres ont apprécié l'engagement multipartite, consolidé par les 5 lettres de soutien des partenaires, le processus de consultation participative et le rôle du Conseil Consultatif. La mobilisation de l'expertise nationale et internationale, la durabilité du projet et la probabilité qu'il soit pris pour modèle par d'autres pays de la région ont également été jugées comme étant des éléments positifs.

<sup>21</sup> Le Comité d'approbation s'est félicité de la deuxième demande régionale (et troisième projet sous les auspices du Fonds) de la part du Botswana car elle s'appuie sur des résultats précédents et vise à consolider l'éducation basée sur les valeurs dans la région. Il a été noté que l'initiative était bien ciblée et tangible, bénéficiant d'une expertise transfrontalière et d'une vaste consultation (incluant à la fois des voies gouvernementales et non-gouvernementales). La bonne utilisation des technologies en ligne (plate-forme Basecamp) et le travail de suivi des agents d'éducation dans leurs pays respectifs (par exemple, le développement des plans de sensibilisation et d'éducation pour deux événements sportifs nationaux consécutifs) ont également été très appréciés. L'AMA a noté que des copies papier du Code mondial antidopage 2015 pourraient être fournies à titre gratuit afin de soutenir la mise en œuvre des activités. Prenant en considération les dépenses élevées liées au voyage et à l'hébergement au détriment du développement des matériels ou outils concrets, il a été recommandé que les coûts associés au cocktail de la cérémonie de clôture soient couverts par le pays hôte.

<sup>22</sup> La première demande du Portugal a été favorablement accueillie par les membres du Comité qui ont estimé qu'il s'agissait d'un bon exemple d'engagement ciblé, multipartite, censé institutionnaliser l'interaction entre le gouvernement et les experts et la planification de groupe. Il a été apprécié le fait que l'initiative soit intégrée dans un spectre plus large d'activités nationales antidopage, tout comme le développement d'une stratégie de communication et des matériels éducatifs et promotionnels en portugais, ce qui pourrait être bénéfique pour d'autres pays lusophones.

<sup>23</sup> Les membres du Comité ont examiné le deuxième projet national éthiopien avec beaucoup d'intérêt. Faisant preuve d'un continuum antidopage, le but d'opérationnaliser le plan quinquennal d'action développé lors du projet précédent a été jugé positif. L'objectif plus large de l'initiative a également été souligné car il combine le renforcement des capacités avec des programmes de sensibilisation ; la contribution financière importante de la part du demandeur officiel a aussi été appréciée. Afin de mieux cibler des groupes spécifiques, il a été recommandé que chaque ordre du jour des ateliers soit adapté aux besoins et objectifs d'apprentissage des différents groupes (par exemple, l'inclusion de l'information concernant les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques et sur les suppléments nutritionnels dans la session dédiée aux athlètes et l'intégration d'une méthodologie basée sur les valeurs pour les professeurs). Enfin, il a été demandé à ce que des bannières génériques soient produites pour être réutilisées lors des activités futures.



*Approuve* ce projet en principe, sous réserve que le budget soit révisé conformément aux recommandations des membres du Comité<sup>24</sup>,

9. *Ayant examiné* le projet soumis par la Barbade (demande n° 1297),

*Approuve* un financement de 20 000 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>25</sup>,

10. *Ayant examiné* le projet soumis par la Côte d'Ivoire (demande n° 1298),

*Approuve* ce projet en principe, sous réserve que la demande soit révisée conformément aux recommandations des membres du Comité<sup>26</sup>,

11. *Ayant examiné* le projet soumis par le Vietnam (demande n° 1299),

*Approuve* un financement de 19 114 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>27</sup>,

12. *Ayant examiné* le projet régional soumis par la Barbade (demande n° 1300),

*Approuve* un financement de 50 000 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>28</sup>,

---

<sup>24</sup> Les membres du Comité ont chaleureusement accueilli le troisième projet du Togo, mentionnant qu'ils étaient satisfaits de voir une évolution en termes d'objectif et contenu du projet, vu que la proposition la plus récente se concentre sur le développement des politiques. Les membres ont salué l'engagement multipartite, le mécanisme de consultation participative pour élaborer un plan quinquennal national antidopage et la bonne couverture médiatique (grâce à la présence des journalistes TV et radio aux ateliers). Il a été recommandé que le Comité Olympique National soit activement impliqué dans l'implémentation et que l'ORAD Afrique Zone II et III apporte son expertise quant à la planification et conformité avec le Code. Enfin, en ce qui concerne le budget, il a été demandé à ce que les coûts liés aux *per diem* soient réduits de moitié.

<sup>25</sup> L'initiative nationale soumise par la Barbade a été saluée par le Comité pour son objectif d'élaboration d'une législation antidopage conforme avec la Convention antidopage de l'UNESCO et avec le Code mondial antidopage 2015. L'établissement d'un Comité de pilotage (incluant des représentants du gouvernement et du mouvement sportif) et l'assistance fournie par des consultants régionaux et internationaux ont également été appréciés. Il a été noté que ce projet pourrait inspirer d'autres États parties dans la région et bien au-delà.

<sup>26</sup> La quatrième demande présentée par la Côte d'Ivoire se concentre sur l'organisation des séminaires éducatifs ciblant des jeunes du milieu urbain considérés comme les plus vulnérables face au dopage. Les membres du Comité ont accueilli l'engagement des multiples experts dans l'organisation des séminaires et du suivi. Néanmoins, prenant en considération les trois initiatives précédentes, les membres ont exprimé leur souhait de voir une évolution des activités, y compris l'intégration d'une méthodologie basée sur les valeurs qui soit plus appropriée pour le profil et l'âge des bénéficiaires cibles. Il a également été recommandé que chaque séminaire soit animé par un nombre réduit d'experts (vu que l'implication de 12 orateurs différents pour des séances de 150 minutes pourrait impacter sur la qualité et la dissémination de l'information et de l'interaction avec les participants). En réduisant le nombre d'experts impliqués dans le projet, soit plusieurs activités pourraient être organisées avec la même enveloppe budgétaire, soit le budget pourrait être diminué.

<sup>27</sup> Les membres du Comité ont salué les connexions entre le premier et le deuxième projet vietnamien. Se concentrant sur des séminaires éducatifs antidopage, l'objectif tangible du projet - la signature d'un protocole d'entente concernant la conformité avec le Code 2015 et les règles nationales antidopage - a un important potentiel de suivi. La bonne couverture médiatique, la consultation de grande envergure au niveau national et la référence aux bonnes pratiques régionales ont été soulignées comme des éléments positifs de la demande. Enfin, la contribution financière de la part du demandeur a été appréciée par les membres du Comité.

<sup>28</sup> La deuxième demande régionale présentée par la Barbade a été chaleureusement accueillie par le Comité d'approbation. La mise en œuvre de l'activité répond à un besoin identifié et bénéficie de l'expertise internationale dans un cadre plus large d'interaction et formation (réf. Protocole d'entente avec USADA). Les membres ont salué l'engagement des seize États parties de la région des

13. *Ayant examiné* le projet régional soumis par la Barbade (demande n° 1301),

*Demande* à ce que l'initiative soit présentée à nouveau à une prochaine réunion du Comité<sup>29</sup>,

14. *Ayant examiné* le projet soumis par la Malaisie (demande n° 1302),

*Approuve* le projet en principe, sous réserve que le budget soit révisé conformément aux recommandations des membres du Comité<sup>30</sup>,

15. *Ayant examiné* le projet soumis par la Grenade (demande n° 1303),

*Approuve* un financement de 20 000 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>31</sup>,

16. *Ayant examiné* le projet soumis par le Malawi (demande n° 1304),

*Approuve* le projet en principe, sous réserve que le budget soit révisé conformément aux recommandations des membres du Comité<sup>32</sup>.

---

Caraïbes et ont apprécié le potentiel de suivi du programme «formation des formateurs». S'agissant de la deuxième proposition de la Barbade pour une même session du Comité, il a été souligné que, conformément aux règles du Fonds et aux priorités mentionnées dans les formulaires de demande, la phase d'implémentation de ce projet régional ne pourrait pas commencer avant la clôture du projet national approuvé (demande n° 1297). En ce sens, il a été recommandé qu'un nouvel échéancier soit proposé (la date de début ne pouvant pas être antérieure au mois de janvier 2016).

<sup>29</sup> Représentant le troisième projet soumis par la Barbade lors de cette réunion (marqué «priorité 3» dans le formulaire de demande), les membres du Comité ont exprimé leur préoccupation par rapport au nombre d'initiatives reçues de la part d'un seul État partie. À cet égard, il a été noté que la mise en œuvre ne pourrait pas débiter avant la clôture du projet national (demande n° 1297) et du projet régional précédemment approuvé (demande n° 1300) – c'est-à-dire pas avant juillet 2016, conformément à leurs calendriers de projet. Par conséquent, et tenant compte d'une bonne gouvernance, les membres ont décidé que soit l'initiative devrait être en attente jusqu'à la prochaine session du Comité d'approbation, soit que le projet devrait être révisé et soumis officiellement par un autre État partie.

<sup>30</sup> Le deuxième projet malaisien a été bien accueilli par le Comité qui a salué l'objectif énoncé de renforcer la capacité (nationale et régionale) et le niveau de connaissances concernant les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques. La méthodologie interactive, l'engagement des consultants et la bonne visibilité du projet grâce aux médias traditionnels et en ligne ont également été notés. Le grand potentiel de suivi du projet a été souligné, de par la création d'un réseau des points focaux antidopage qui continueront à disséminer et échanger des informations après la fin du projet. L'initiative pourrait également être considérée comme un bon exemple de collaboration transfrontalière, étant donné que des collègues provenant des pays de l'ORAD de l'Asie du Sud Est bénéficieront de la formation eux aussi. En ce qui concerne le budget demandé auprès de l'UNESCO, il a été recommandé que les frais d'honoraires soient réduits.

<sup>31</sup> Le Comité d'approbation a chaleureusement accueilli le deuxième projet de la Grenade, soulignant son approche créative et basée sur les valeurs qui, de par l'intégration de l'éducation antidopage dans le programme scolaire national, a un grand potentiel de suivi. Les membres ont apprécié l'utilisation d'un Manuel pour les jeunes déjà disponible et élaboré par l'ORAD des Caraïbes, le grand nombre de bénéficiaires et l'engagement des professeurs d'éducation physique. De plus, il a été noté que l'initiative représentait un bon retour sur investissement, tout en bénéficiant d'une campagne de visibilité très solide, pouvant servir d'inspiration à d'autres États parties.

<sup>32</sup> Basé sur les résultats des activités précédentes, le troisième projet du Malawi a été bien accueilli par le Comité, notamment pour l'accent mis sur l'élaboration d'une Constitution pour l'ONAD. Les membres du Comité ont apprécié les activités de sensibilisation (par exemple, la compétition pour le logo) et la campagne médiatique censée construire un intérêt général, ainsi que l'engagement de l'expertise régionale grâce au manager de l'ORAD Afrique Zone V. Il a été recommandé que les leaders de projet impliquent activement le Comité National Olympique qui s'ajouterait aux partenaires

#### Point 4 de l'ordre du jour – Créer une dynamique: communication et visibilité

18. Le Secrétariat a présenté un aperçu des activités d'information et de communication menées depuis la dernière session du Comité. Il a été noté qu'un nombre d'initiatives ont été entreprises, y compris des courriers électroniques de communication envoyés (en décembre 2014 et janvier 2015) aux bureaux hors-siège de l'UNESCO et à plus de 400 chefs de projets précédemment approuvés. Outre cette communication de masse, des courriers électroniques de plaidoyer bilatéral ont été envoyés à trente-neuf pays n'ayant jamais bénéficié du Fonds auparavant; trois projets<sup>33</sup> présentés lors de la réunion sont un résultat direct de cette action de plaidoyer. Il a été souligné que le Secrétariat s'engageait à renforcer les activités de sensibilisation pour la prochaine session du Comité d'approbation et qu'il enverrait un courrier électronique aux Délégations permanentes et aux Commissions nationales pendant la période d'été, afin de les informer de la date limite de soumission des demandes finalisées.
19. Après avoir analysé les besoins des utilisateurs et les statistiques de performance, le Secrétariat a souligné la nécessité d'améliorer le site web du Fonds afin d'augmenter le nombre de demandes, attirer des contributeurs, mobiliser des partenariats et fournir des informations générales et accessibles liées à la lutte contre le dopage dans le sport. Malgré le fait que le site web actuel soit disponible en six langues, il a été noté que les visites pour la page d'accueil et le nombre de téléchargements pour le Manuel et le dépliant «Exemples de bonnes pratiques» demeurent faibles, notamment en arabe, chinois et russe<sup>34</sup>. Le Secrétariat a donc soulevé la question de la valeur ajoutée du contenu traduit dans les six langues mentionnées. Prenant en considération cette analyse du trafic et le comportement des utilisateurs, les modifications principales (à la fois en ce qui concerne le contenu et le format) devant être réalisées avant la 5<sup>e</sup> session de la COP en octobre 2015 ont été présentées aux membres. En résumé, des efforts seront faits pour rendre le contenu plus dynamique grâce aux photos et aux vidéos, à des ressources accessibles en un clic et aux informations marquantes des projets en cours de réalisation. Une attention particulière sera accordée à une présentation visuelle des étapes principales de la candidature, ainsi qu'à la réorganisation des résumés des projets pour inspirer d'autres demandes potentielles.
20. Le Secrétariat a également informé les membres que la deuxième édition du dépliant «Exemples de bonnes pratiques pour les chefs de projet» sera prête avant la 5<sup>e</sup> COP. Les critères d'inclusion des projets sélectionnés ont brièvement été mentionnés aux membres du Comité, tout en soulignant la représentativité géographique. Il a été convenu que les matériels seront prêts pour dissémination, dans toutes les langues de l'Organisation, lors de la prochaine réunion du Comité d'approbation.

---

déjà mobilisés. Enfin, en ce qui concerne le budget, il a été noté que les frais liés à la location d'espace soient couverts par le gouvernement et que les coûts de voyage et *per diem* soient réduits.

<sup>33</sup> Lettonie, Lituanie, Portugal.

<sup>34</sup> Par exemple, entre janvier et octobre 2014, le Manuel a reçu 155 visites en anglais, 35 en français, 54 en espagnol, 1 en arabe, 4 en russe et 1 en chinois tandis que la brochure des Bonnes pratiques a eu 84 visites en anglais, 29 en français, 7 en espagnol, 6 pour la version arabe, 1 chinoise et 1 russe.

21. Le Secrétariat a également eu l'opportunité de présenter des initiatives futures pour promouvoir et faire progresser l'étendue du Fonds, y compris une e-newsletter trimestrielle qui pourrait être disponible sur le site web et via une liste d'e-mailing. Son contenu thématique mobiliserait le public, supporterait le partage de bonnes pratiques et fournirait des informations actualisées sur les projets financés. En cas d'approbation, il a été noté que la première édition pourrait être disponible pour validation lors de la session de printemps 2016 du Comité d'approbation.

### **Point 6 de l'ordre du jour – Préparation pour la Conférence des Parties**

22. Le Secrétariat a oralement présenté une liste d'amendements potentiels au Manuel du Fonds à la suite des consultations internes fondées sur les décisions précédentes de la COP et du Comité d'approbation. Il a été convenu que tous les amendements proposés seraient résumés par écrit (ci-dessous) **pour la rétroaction des membres du Comité jusqu'au 15 juin 2015:**

#### *Modifications du Manuel<sup>35</sup>*

- Inclure une section sur les contributions au Fonds (par exemple, la procédure);
- Page 11: Accorder une importance égale à chacune des trois priorités du Fonds (par exemple, éliminer l'allocation à hauteur de 50% pour la priorité relative à l'éducation);
- Pages 23, 27: Rajouter une section «Référence aux priorités du Fonds» (comment le projet répond à l'une des trois priorités identifiées);
- Pages 24, 28: Rajouter une section «Impact et suivi»;
- Pages 24, 28: Rajouter une section «Communication et visibilité» (comment le demandeur garantit la visibilité du projet et du Fonds);
- Pages 26, 30: Inclure une «Obligation à soumettre un rapport sur l'exécution du projet et un état financier certifié»;
- Pages 27, 30: Inclure «Nom complet et fonction» pour la signature du demandeur officiel;
- Page 33: Différencier l'État partie qui fait la demande de l'État partie qui soutient l'initiative;
- Page 35: Rajouter une section «Activités» décrivant les activités mises en œuvre, tandis que la section «Réalizations» devrait inclure une évaluation liée au degré de réalisation des objectifs;
- Page 36: Rajouter une section «Communication et visibilité» (comment le demandeur a assuré la visibilité du projet et du Fonds).

### **Point 7 de l'ordre du jour – Autres questions**

23. Il a été convenu que la prochaine session du Comité d'approbation aurait lieu mardi, le 27 octobre 2015, au siège de l'UNESCO.

### **Point 8 de l'ordre du jour – Clôture de la réunion**

24. Le Secrétariat a remercié les membres du Comité pour leur précieuse contribution à l'évaluation des demandes et a exprimé sa gratitude pour l'efficacité du Président qui a exercé un excellent leadership dans la facilitation en temps voulu de la session. À

---

<sup>35</sup> Chaque membre est invité à répondre Oui/Non à chaque modification proposée.

son tour, le Président, M. Gennady Aleshin, a remercié le Secrétariat et les membres du Comité et a clôturé la réunion.

*[La réunion s'est achevée à 17 heures, le 28 avril 2015.]*

## Annexe I: Liste des Documents

Point de l'ordre du jour	Titre du document	Cote du document
1	Ordre du jour et programme provisoires	ICDS/4AP/Doc.12
3	Situation financière du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport	ICDS/4AP/Doc.13
3	Traduction des demandes soumises en Espagnol	ICDS/4AP/Doc.14
4	Demandes soumises par les États parties	ICDS/4AP/Doc.15.1, 15.2, 15.3, 15.4, 15.5, 15.6, 15.7, 15.8, 15.9, 15.10, 15.11, 15.12, 15.13, 15.14, 15.15, 15.16

### Documents de référence supplémentaires

- Rapport final de la réunion du Comité d'approbation (octobre 2014)
- Rapport final de la réunion du Comité d'approbation (mai 2014)
- Manuel du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport
- Brochure « Exemples de bonnes pratiques pour les chefs de projets » (première édition)
- Soumettre une demande au Fonds de l'UNESCO pour l'élimination du dopage dans le sport: « Conseils & Astuces »
- Infographie antidopage de l'UNESCO

## **Annex II: Liste des participants**

### **Membres du Comité**

#### **Fédération de Russie**

M. Gennady ALESHIN, Coprésident du Comité des sports nationaux et non olympiques de Russie, ancien Vice-Ministre des sports, du tourisme et de la politique pour la jeunesse

#### **Finlande**

Mme Satu HEIKKINEN, Conseillère aux affaires culturelles, Division des sports, Ministère de l'éducation et de la culture

#### **Japon**

Mme Naoko HIRAYAMA, Directrice, Bureau des sports internationaux, Division des sports de compétition, Bureau des sports et de la jeunesse, Ministère de l'éducation, de la culture, des sports, de la science et de la technologie

M. Shin ASAKAWA, Principal responsable, Agence antidopage du Japon

#### **Mexique**

M. Manuel Salvador GARAYZAR ABAROA, Directeur adjoint de l'Association de recherche et d'étude du Département de médecine, Commission nationale de la culture physique et des sports

#### **Zambie**

Mme Bessie MALILWE CHELEMU, Directrice des sports, Ministère de la jeunesse et des sports

#### **Observateur**

Mme Anne JANSEN, Responsable principale des relations avec les gouvernements et du respect des règles, Agence mondiale antidopage

### **UNESCO**

Mme Nada AL-NASHIF, Sous-directrice générale, Secteur des Sciences sociales et humaines

Mme Ângela MELO, Directrice, Division de l'éthique, de la jeunesse et des sports

M. Alexander SCHISCHLIK, Chef, Section de la jeunesse et des sports

M. Marcellin DALLY, Spécialiste du programme, Programme antidopage et sport

Mme Nancy MCLENNAN, Spécialiste du programme, Programme antidopage et sport

Mme Raluca PETRE-SANDOR, Assistante de projet, Programme antidopage et sport

Mme Schéhérazade FEDDAL, Responsable de projet, Section de l'éducation pour la santé et la citoyenneté mondiale, Secteur de l'éducation